

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 33 (1996)
Heft: 1257

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine Public DP

JAA
1002 Lausanne

23 mai 1996 – n° 1257
Hebdomadaire romand
Trente-troisième année

Comment trouver 19 milliards?

La crise immobilière a coûté combien aux banques, pourvoyeuses de crédits hypothécaires? La Commission fédérale des banques a évalué le montant et l'a rendu public; sur cinq ans, les amortissements et les provisions cumulés représentent 19 milliards. Les trois grandes banques (UBS, SBS et Crédit suisse) supportent 7,8 milliards, ce qui correspond à leur part de ce marché: 43%, en 1995.

19 milliards. Ce chiffre colossal n'a ému aucun commentateur; on y a vu la preuve confirmée et chiffrée de l'ampleur de la crise immobilière. Evidemment! Mais cette facture gigantesque ne serait pas douloureuse. A part les contribuables bernois qui paient avec leurs impôts la liquidation des crédits à risque de leur Banque cantonale, personne n'a le sentiment d'avoir passé à la caisse. Ce ne serait qu'un problème de gestion bancaire, d'écritures portées au bilan. Les banques pourtant n'ont pas le pouvoir de faire fonctionner la planche à billets. Ces 19 milliards ne sont pas sortis, magiquement, d'un chapeau. Ils ont bel et bien été payés. Dès lors le chiffre prend toute sa signification.

Lorsqu'en 1991 le Conseil fédéral a présenté au Parlement, puis au peuple le chantier du siècle, soit les transversales alpines, Gothard et Lötschberg, il a évalué le coût des travaux à 14,9 milliards. La réévaluation, y compris Rail 2000, fait apparaître un besoin de financement de 30 milliards. A cette aune se mesure la facture immobilière. 19 milliards, c'est plus que les NLFA présentées en 1991 et qui ont tant ému rétroactivement; c'est les deux tiers du nouveau coût qui sera un problème politique majeur.

Comparaisons qui donnent des ordres de grandeur. Le rapprochement prend plus d'acuité si l'on parle mode de prélèvement. Le Conseil fédéral proposera d'augmenter le prix de l'essence de 10 cts. Cette taxe supplémentaire rapportera 600 millions par an. En cinq ans, 3 milliards et non pas 19. Autre politicum, l'imposition des poids lourds en fonction des prestations; rendement espéré 400 millions; 2 milliards en cinq ans. Premier constat: une somme gigantesque est réunie dans un cas sans émoi; dans l'autre, des sommes inférieures, prélevées par l'Etat,

provoqueront des affrontements politiques épiques.

On objectera que les milliards bancaires sont peut-être payés par d'autres. Les commissions que les grandes banques tirent du trafic financier international contribuent fortement à leur bénéfice et leur permettent donc de provisionner leurs crédits nationaux à risque. Certainement. Mais on constate aussi que plus de la moitié de la somme est réunie par des banques qui ne sont pas universelles et qui n'ont aucune antenne étrangère. On peut en conclure aisément que l'essentiel des 19 milliards provient de la différence entre intérêts passifs et intérêts actifs. La hausse du franc suisse a permis aux banques de se refinancer à très bon compte. Leurs clients n'en ont bénéficié qu'à retardement; c'est incontestablement un des facteurs de la morosité de la consommation. L'endettement hypothécaire suisse est de 470 milliards (montant excessif, il ne faut cesser de le répéter). Augmentez la marge sur ces crédits de 0,75 à 1%, en cinq ans vous obtenez vos 19 milliards!

Il sera répondu que la concurrence oblige à serrer au plus près le juste prix. Ce n'est que partiellement vrai dans le secteur bancaire, parce que c'est un marché d'une assez forte fidélité ou inertie du client. Mais surtout l'ensemble de la branche peut sous l'effet des mêmes circonstances avoir des intérêts concordants.

En comparaison, le rôle de l'Etat est ingrat. Ses prélèvements sont visibles et soumis à étroite surveillance. Etant obligatoires, il est normal et démocratique qu'ils le soient. Le débat politique qu'ils suscitent mériterait pourtant d'être relativisé et nuancé. Relativisé, parce que la variation de ces sommes est souvent moins importante que celle des prélèvements privés quasi-obligatoires. Nuancé, parce l'Etat peut naturellement s'orienter vers des impôts indirects moins visibles. Mais la droite économique s'y oppose farouchement (essence ou TVA) au nom de la réduction de la quote-part de l'Etat; et dans la foulée elle refuse le développement de la politique sociale qui est le correctif de l'imposition indirecte. Bref les milliards n'ont pas, selon qui les encaisse, le même poids et la même odeur.

AG